



**LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER**

FACTURE N° 1120213

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

N/REF : 24/11/2021 8H51 C:025894 I:32045
V/REF : 44917
V/Email reçu le Mercredi 24/11/2021 à 8H51

SEM4V

**Code Service : PAT
417, AV.PERRIER DE LA BATHIE
73400 UGINE**

V/REF.IMM. 10400 ET 10459
IMMEUBLE : LES GLYCINES 1 ET 2
10 RUE DES FLEURS
73200 ALBERTVILLE

Voglans, le 20 Décembre 2021

Référence Marché : 2021-41-Plomberie Lot15-Ter.1
LOCALISATION : ALLEE N 10 - LOGEMENT N28 DE MME HAOUACHE AU 2EME TEL 06 95187956
MOTIF : INTERVENIR POUR DESEMBOUAGE DES RADIATEURS
Donneur d'ordre : Mr C. 02.GERMAIN (PROX)

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

LE 03/12/21 A 11H30
LOGEMENT DE MME HAOUACHE AU 2EME
ISOLEMENT DE LA PRODUCTION DE CHAUFFAGE
DESEMBOUAGE DU CIRCUIT CHAUFFAGE DEPUIS RACCORDS SOUS CHAUDIERE
CONSTAT 7 RADIATEURS
RACCORDEMENT AU SYSTEME DE CHAUFFAGE ET PURGE DES RADIATEURS
CONTROLE ET CONSTAT D'ETANCHEITE ET DU BON FONCTIONNEMENT
NETTOYAGE ET REPLI DE CHANTIER

OBSERVATIONS : CV AB Email envoyé le 13/12/21 à 18H00 Mr C. 02.GERMAIN (PROX)

BON DE REGUL ENVOYE POUR INFO

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste à souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diamètres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux règles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des débris (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 1120213

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Desembouage logement type 4 le 03/12	1	200,00	200,00
7,00	Desembouage d'un radiateur-73	1	55,00	385,00
TOTAL H.T.				585,00
T.V.A. a 10,00%				58,50
TOTAL T.T.C.En EURO				643,50

Valeur en votre règlement comptant

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN



BON DE TRAVAIL ENTREPRISE - Hors Marchés
N° 44917

24/11
8h54

Exemplaire à joindre à la facture
libellé au nom de la SEM4V
Code service Chorus : PAT

SAS SERVIMO SAVOIES

RUE DU MARAIS
73420 VOGLANS

Entreprise

Référence : 0062925
Téléphone : 04.79.52.08.82

Demandeur

Locat. présent : MME HAOUACHE ISMAHANE
Entré le : 03 / 05 / 2017
Téléphone : 06.95.18.79.56

Lieu d'intervention

10459-00001-00002-00028 Appartement Type : T4
MME HAOUACHE ISMAHANE Groupe : 10459 Etage : 02
LES GLYCINES 1 Bâtiment : 1 Allée : 2
10 Rue des Fleurs Appart. : 28
APPT 028
73200 ALBERTVILLE

Intervention

Date limite d'exécution : **20 / 12 / 2021**
Nature travaux : ACHAT/TRAVAUX DIVERS-HORS PRESTA
CONTRAT
N° affaire : 16774

Observations

Faire désembouage des radiateurs
Contacter locataire pour RDV 06.95.18.79.56
Voir Gardien M. BAUDOT 06.81.21.03.45
BT MODIFIE
Gérant de proximité.. : BAUDOT Olivier 06.81.21.03.45

Prestations à réaliser pour le 20 / 12 / 2021

	Qté
CHA0000 - Travaux Chauffage (n°1)	1,00

SEM4V rappelle à l'entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Affaire suivie par Direction Pat. - Maintenance

Demande de travaux établie par GERMAIN Clément

Le 24/11/2021

Signature

BON DE TRAVAIL ENTREPRISE - Hors Marchés
N° 44917

✂ A RETOURNER A L'ADRESSE CI-DESSUS

Bon de contrôle - N° 44917		N° affaire : 16774
Entreprise/Fournisseur (N° 62 925)	Locataire	Ordonateur
SAS SERVIMO SAVOIES	MME HAOUACHE ISMAHANE	
Date de fin de travaux		Date
Visa du MAITRE D'OEUVRE :	Visa LOCATAIRE	Visa de l'ORDONATEUR :

Observations:



ATTESTATION SIMPLIFIÉE¹

① IDENTITÉ DU CLIENT OU DE SON REPRESENTANT

Je soussigné(e) :

Nom : ...SEM4V

Adresse : 417 avenue Perrier de la Bathie 73400 UGINE

② NATURE DES LOCAUX

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue de ces travaux :

☐ maison ou immeuble individuel ☒ immeuble collectif ☐ appartement individuel

☐ autre (précisez la nature du local à usage d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

☒ un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation

☐ des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage

☐ des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de (.....) millièmes de l'immeuble

☐ un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse² : ...LES GLYCINES 1 10 Rue des Fleurs APPT 028 73200 ALBERTVILLE

dont je suis : ☒ propriétaire ☐ locataire ☐ cadre (précisez votre qualité) :

③ NATURE DES TRAVAUX

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation, les travaux :

☒ n'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement).

☒ n'affectent pas plus de cinq des six éléments de second œuvre suivants :

Cochez les cases correspondant aux éléments affectés : ☐ planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ huisseries extérieures ☐ cloisons intérieures ☐ installations sanitaires et de plomberie ☐ installations électriques ☐ système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB : tous autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit.

☒ n'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher de la construction existante supérieure à 10 %.

☒ ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction.

☐ J'atteste que les travaux ont la nature de travaux d'amélioration de la qualité énergétique portant sur la fourniture, la pose, l'installation ou l'entretien des matériaux, appareils et équipements mentionnés au 1 de l'article 200 quater du code général des impôts (CGI) et respectant les caractéristiques techniques et les critères de performances minimales fixés par l'article 18 bis de l'annexe IV au CGI dans sa rédaction issue de l'arrêté du 29 décembre 2013.

☐ J'atteste que les travaux ont la nature de travaux induits indissociablement liés à des travaux d'amélioration de la qualité énergétique soumis au taux de TVA de 5,5 %.

④ CONSERVATION DE L'ATTESTATION ET DES PIÈCES JUSTIFICATIVES

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de la TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 20 % ou 10 %) et le montant de la TVA effectivement payé, TVA au taux de :

- 10 % pour les travaux d'amélioration, de transformation, d'aménagement et d'entretien portant sur des locaux à usage d'habitation achevés depuis plus de 2 ans ;
- 5,5 % pour les travaux d'amélioration de la qualité énergétique des locaux à usage d'habitation achevés depuis plus de 2 ans ainsi que sur les travaux induits qui leur sont indissociablement liés.

Fait à ...Ugine....., le...15/12/2021

Signature du client ou de son représentant :

¹ Pour remplir cette attestation, cochez les cases correspondant à votre situation et complétez les rubriques en pointillés. Vous pouvez vous aider de la notice explicative.

² Si différente de l'adresse indiquée dans le cadre ①.